

La Trace nº 66

Lundi 18 mai 2020

Hebdomadaire

Calendrier scolaire 36 numéros et 1 hors-série par an

Lycée des métiers de la construction bois et de l'énergie

Côté BO - Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Parmi les textes parus au <u>bulletin officiel nº 20</u> du <u>jeudi 14 mai 2020</u>

▶ <u>Réouverture</u> progressive des écoles et des établissements d'enseignement

- Renforcement de l'accompagnement des personnels

La fiche 1 pose les bases du renforcement de cet accompagnement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La fiche 2 fait le point sur les modalités de consultation des différentes instances concernées.

La fiche 3 apporte des précisions sur la situation des personnels.

Côté BA

Parmi les infos parues au <u>bulletin académique</u> nº 852 du <u>lundi</u> 11 mai 2020

▶ <u>Recrutement</u> : - <u>Enseignant</u> à l'unité pédagogique de l'hôpital de la Timone

- Formateur MLDS au lycée UPR PACA Corse (en EPM Marseille et au QM de Luynes)

Effectifs lycéens prévisionnels

Après analyse des recensements et en concordance avec le document **"Analyse-Situation"** de l'équipe de vie scolaire amendé (version V9) à la date du <u>15 mai 2020</u> :

♦ En "Semaine 0"

Effectif de 25 lycéens - appelés "résidents" - dont 15 internes.

Arrivées le mardi 2 juin 2020 à partir de 14 h. Début des regroupements pédagogiques mercredi 3 juin 2020.

En <u>Semaine 1</u> (<u>lundi 8 juin 2020</u>...) et <u>Semaine 3</u> (<u>lundi 22 juin 2020</u>...), dites "<u>Semaines impaires</u>" Les <u>25 résidents</u>, auxquels <u>s'ajoutent 50</u> lycéens dont <u>31</u> internes.

En <u>Semaine 2</u> (<u>lundi 15 juin 2020</u>...) et <u>Semaine 4</u> (<u>lundi 29 juin 2020</u>...), dites "<u>Semaines paires</u>" Les <u>25 résidents</u>, auxquels s'ajoutent <u>50</u> (autres) lycéens dont <u>31</u> internes.

→ Total pour chacune des semaines 1 à 4 : 75 lycéens (46 internes ; 26 demi-pensionnaires ; 3 externes).

Règles d'organisation

Sur la base des travaux de la CP2S (commission de prévention sécurité sanitaire)

♦ <u>Ci-dessous</u> en <u>complément</u> du <u>protocole sanitaire ministériel</u>, dont <u>un recto verso des pages 1/54 et 2/54 sera nécessairement daté et signé</u>, avec la mention manuscrite « <u>Pris connaissance et compris</u> » de chacune des personnes (élèves, personnels, ... et autres) présentes - même ponctuellement - au lycée :

- En présence de lycéens, <u>chacun</u> dans l'établissement porte obligatoirement un <u>masque</u> (réglementaire).
- Le port du <u>masque</u> est également imposé à chaque lycéen, dans tous les lieux d'enseignement.
- Une rubalise blanche et rouge indique : on ne passe pas ; on ne touche pas (exemple : une rampe d'escalier).
- Des **circulations** à <u>sens unique</u> (exemples : le tunnel ; l'internat tout entier), d'autres à <u>double sens</u> (exemple : le couloir de l'enseignement général). Le tout... **de bon sens !**
- Le <u>restaurant scolaire</u> fonctionne en quinconce : <u>rouge</u> pour le <u>1^{er} service</u> ; <u>bleu</u> pour le <u>2^e service</u>. Durée d'un service : <u>30 minutes</u>. L'<u>eau</u> est apportée à table, par une personne désignée parmi les volontaires.
- Une unique personne par chambre d'<u>internat</u>, sans distinction d'un internat <u>filles</u> (qui devient une potentielle « **zone d'isolement** ») et d'un internat <u>garcons</u>.

Nettoyage strict entre chaque utilisation, des possibles utilisations (exemple : douche) partagées.

- Des emplois du temps sur la base de <u>demi-journées</u> (de 3 à 4 h), <u>sauf</u> le mercredi et le vendredi après-midi.
- Cours prioritairement dans les <u>ateliers</u> et <u>salles spécialisées</u> ; avec mis sur la **co-intervention**. Utilisation d'**outils** <u>individuels</u>.

L'usage de machines ou autres appareils partagés? Avec des gants à usage unique.

- <u>CDI</u> accessible à la seule professeure documentaliste, extension accessible à tous dans la <u>salle 1</u>.

Possible suspicion de **Covid-19**, procédure d'isolement : <u>chacun</u> s'engage à posséder sur lui, à tout moment de sa présence au lycée, un <u>masque</u> réglementaire propre... n'ayant pas déjà servi!

№ Retrouver le protocole (susceptible d'être remis à jour) :

www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546

Livraison des masques

Source: courriel rectorat - SGA du 13/05/2020

Pour les collèges dans un premier temps

La première livraison est réalisée directement dans les établissements. Les livraisons ultérieures (cadence hebdomadaire) seront adressées aux DSDEN où les établissements pourront venir percevoir le réassort. La première livraison contient des masques textiles de taille S pour les élèves et de taille M pour les personnels à raison de 4 masques par personne. Cet envoi comprend une marge de l'ordre de 40 % pour la taille S et de 35 % pour la taille M, permettant en particulier de couvrir les premiers besoins de réassort. Ces masques, qui sont lavables 20 fois, permettent en principe de durer jusqu'aux vacances scolaires, en étant portés par roulement de 2 par jour.

En vrac

■ Foire aux questions

Source : courriel "Covid-19 FAQ MENJ du 12 mai 2020" cabinet recteur du 12/05/2020 La foire aux questions Covid-19 « mise à jour au 12 mai 2020 » a été transmise à tous les <u>professeurs</u> et <u>membres de la cellule de crise</u> du lycée.

■ Ressources accompagnement reprise

Source : courriel "Ressources accompagnement reprise" cabinet recteur du 12/05/2020 Une « fiche synthétique d'outils pouvant illustrer la formation des enseignants et des élèves dans le cadre de la reprise de la scolarité » et une « fiche d'accompagnement à la reprise par les personnels de santé » ont été transmises à tous les professeurs et membres de la cellule de crise du lycée.

Stages STS 1^{re} année

Source : courriel DDF du 13/05/2020 transféré aux professeurs de STS 1^{re} année, en relais de l'information reçue de l'IA-IPR Jean-Marc TRICOT

« Les BTS première année peuvent aller en stage - <u>Ci-joint</u> les conventions à utiliser - Je vous laisse le soin de prévenir les étudiants - Stage prévu <u>du 25 mai au 3 juillet</u>. »

🚨 Les étudiants : « peuvent », ce qui ne signifient pas : « doivent » !

Significant des extraits du document intitulé "Questions - réponses sur l'examen du BTS" en date du 07/05/2020, joint au message de notre DDF...

Pour un candidat ayant un livret scolaire ou de formation

* Les stages de 1^{re} année de BTS prévus au mois de mai et juin peuvent-ils avoir lieu ? Oui, les stages en BTS peuvent être organisés.

Compte tenu de l'épidémie, des aménagements doivent être mis en place pour tenir compte du confinement : ...

* Les stages qui n'ont pas pu être mis en œuvre à compter du 16 mars 2020 en 1^{re} année de formation au BTS doivent-ils être reportés sur l'année suivante ?

En cas d'impossibilité de réaliser le stage de 1^{re} année, en télétravail/à distance ou en présentiel, les semaines de stage <u>peuvent être reportées</u> en totalité ou partiellement en 2^e année, si l'organisation de la formation le permet.

- * Y aura-t-il un nombre minimal de semaines de stage exigées pour les sessions 2020 et 2021 ? En cas de non réalisation de la totalité des stages initialement prévus en 1^{re} et en 2^e années, il faudra néanmoins avoir réalisé <u>au minimum 4 semaines</u> de stage sur l'ensemble de la formation.
 - * Comment sera pris en compte le stage dans l'obtention du BTS ?

Une fiche récapitulative des périodes de stage est présente dans le <u>livret scolaire</u>. Elle indique l'évaluation qui en a été faite par les professeurs en termes d'acquis des compétences attendues pour le BTS.

Parcoursup

Source : courriel psy-EN (Marine BLANCHARD) du 10/05/2020

Infos calendrier : suite à l'annulation des épreuves écrites du baccalauréat, **pas de suspension des propositions d'admission du 17 au 24 juin**. Ainsi, <u>les candidats pourront recevoir des propositions d'admission sans interruption tout au long de la phase d'admission</u>.

Dans ce contexte, la phase complémentaire est également avancée : elle débutera le 16 juin au lieu du 25.

https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=calendrier

En réponse à des questionnements encore lus ...

◆ ► Source : "Votre lettre d'information #29"

/ DOCTRINE SANITAIRE : PORT DU MASQUE / ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE | RESSOURCES

Pour les personnels exerçant au sein des écoles et des établissements scolaires, lorsqu'ils sont en présence des élèves, quel que soit l'âge de ces derniers, le port d'un masque « grand public » est obligatoire (en maternelle, primaire, collège et lycée).

◆ Les calendriers du lycée : orientation, affectation, préparation de rentrée... sont établis et actualisés <u>en prenant</u> - évidemment ! - <u>en compte les données nationales, régionales, académiques, départementales</u>...

Orientation 05

Source : courriel CIO - Directrice du 12/05/2020, transféré à tous les professeurs

« J'ai actualisé le site CIO Alpes du sud avec notamment en ligne le <u>bulletin départemental</u> et des **actualités** pour les enseignants. »

https://avenirjeunes05.weebly.com/enseignants.html

L'indispensable <u>bulletin départemental</u> se retrouve dans la partie "POUR TOUTES ET TOUS".

⊃ Le <u>bulletin départemental</u> peut aussi se retrouver par ce lien :

http://www.cio-digne-manosque.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article281



https://buldep05.ac-aix-marseille.fr/

Plusieurs chemins mènent à ...

Source: courriel DSI - Pôle Système d'information 05 du 12/05/2020, transféré à tous les professeurs « J'attire votre attention sur la parution du <u>bulletin départemental</u> n° 61, vous pouvez y accéder *via* le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Alpes, dans la partie centrale, dans le cadre publication. »

≥ http://www.ac-aix-marseille.fr/dsden05

Bulletin... académique!

Pour <u>rappel</u>, confer La Trace n° 60 du jeudi 6 mars 2020 :



- https://bulacad.ac-aix-marseille.fr/index.php/accueil/details/id/789/p/1/ps/1/r/
- **⊃** Les **fiches d'orientation modifiables** du **BA** peuvent aussi se retrouver ici :
 - http://www.cio-digne-manosque.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article284

Exemple: « fiche support en cas de redoublement exceptionnel »



Des guides pratiques post-confinement liés à la reprise des activités physiques et sportives...

http://sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/des-guidespratiques-post-confinement-lies-a-la-reprise-des-activites-physiques



En réponse à des questionnements encore ouïs ...

◆ ► Source : "Votre lettre d'information #29"

/ MODALITÉS D'ÉVALUATION AU 3E TRIMESTRE / ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE | ÉVALUATION

Les professeurs continuent à évaluer leurs élèves selon les modalités qu'ils fixent. Depuis le 11 mai, les évaluations comptent pour le troisième trimestre mais ne sont pas prises en compte pour les examens nationaux.

/ ADAPTATION DE CALENDRIER DES CARRIÈRES /

ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE | CARRIÈRES

La crise sanitaire a perturbé le calendrier des rendez-vous de carrière. Les rendez-vous de carrière de l'année scolaire 2019-2020 qui n'ont pas eu lieu vont être reprogrammés jusqu'en janvier 2021. Par ailleurs, les CAP de promotion reprennent leurs travaux. Les accès à la hors classe seront traités avant l'été; ceux à la classe exceptionnelle après la restrée.



19 MAI 2020

DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE PARCOURSUP

Dès le 19 mai, les candidats devront se connecter sur Parcoursup pour découvrir leurs premières réponses d'admission et ils devront répondre obligatoirement à chaque proposition dans les délais indiqués.

Foire aux questions

La **FAQ mise à jour** - au <u>14 mai 2020</u> - est consultable sur le site du ministère ou *via* le lien suivant :

https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-les-274253



Des **messages** simples, clairs, précis... Seront déposés à quelques endroits choisis de l'établissement.

Exemple, en application de nos règles d'organisation - Confer page I :

Rubalise blanche et rouge

- Je ne passe pas
- Je ne touche pas

Sur l'agenda

Quelques jalons prévisionnels

Le groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) du lycée se réunit chaque <u>lundi</u> à 14 h - Salle 10 La cellule de crise du lycée se réunit chaque <u>mardi</u> à 9 h et chaque <u>jeudi</u> à 15 h - Salle 10

La commission de prévention sécurité sanitaire (CP2S) du lycée se réunit... autant que nécessaire - Salle polyvalente

| La commodor de prevention securite summare (G125) da 1/cee se realism. <u>autum que necessaire</u> soule polyvalente | | | | |
|--|-------------------|-------------------|--|--------------------|
| *** Mai 2020 *** | | | | |
| Lundi 18 | 14 h | Salle polyvalente | Réunion Région - Aréa | Coordination AG |
| Mardi 19 | 17 h 30 - 18 h 30 | Les Giraudes | Présentation (à distance) des formations | Coordination DD |
| Mercredi 20 | 9 h - 10 h 30 | Salle polyvalente | CP2S | Membres et invités |
| Du jeudi 21 au dimanche 24 mai 2020 : « Pont de l'Ascension » | | | | |
| À partir du lundi 25 mai 2020 : réunions (séquence 1) des conseils d'enseignement - Coordination DD | | | | |
| Lundi 25 | 17 h 15 | Salle polyvalente | Conseil d'administration | Membres et invités |
| Mardi 26 | 17 h 15 | Salle polyvalente | Commission d'hygiène et de sécurité | Membres et invités |
| Vendredi 29 | Soirée | Voisinages | Fête des voisins | Voisins! |
| *** Juin 2020 *** | | | | |
| Lundi 1er juin 2020 : « Lundi de Pentecôte » - Hypothèse "Solidarité" (journée de) | | | | |
| À partir du mardi 2 juin 2020 : réunions des conseils de classe du 3° trimestre (CAP) et du 2° semestre (autres niveaux) | | | | |

Proviseur absent mardi 19 mai 2020 après-midi (Gap) - Report de la semaine précédente



C'est tout pour cette semaine

Lycée Alpes et Durance Quartier La Robéyère - 05200 EMBRUN Ce.0050005D@ac-aix-marseille.fr Tél. 04 92 43 13 04